



COMITE DE DIRECTION

**Du 16 février 2026 de 18h30 à 21h00 en
présentiel**

Procès-verbal

Président : Brice PARINET

Secrétaire de séance : Jean-François DUPONT

Présents : Florent BAUDOIN, Cécile BESSIERE, Jean-Éric INACIO, Dorette ELANGUE, Chrystel FERRY, Frédéric LECLERC, Jean-Pierre LEDUC, Jean-Jacques LENAFF, Thierry MOURAUX, Ali SAHALI, Sandrine SANCHEZ, Didier SIMON, Valérie TARDIVEL.

Absent excusé : Pierre GUILLEBAUX

Absent non excusé : Marc MALOISEL

Assiste : William MARISSAL

1. Approbation du procès-verbal du comité de direction du 17 décembre 2025

Le procès-verbal du comité de direction en date du 17 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

2. Informations du président

Brice Parinet revient sur l'actualité footballistique du moment.

Au niveau fédéral, il informe les membres du Comité de direction de la saisine qu'il a adressée à la Commission de la Coupe de France de la Fédération Française de Football concernant l'application du règlement relatif aux invitations réservées aux districts à compter des 32es de finale.

Le règlement prévoit explicitement que le district du club concerné bénéficie d'un contingent de 30 invitations, disposition qui s'inscrit dans la reconnaissance du rôle institutionnel des districts dans l'organisation et la structuration du football fédéral. Il précise également que, lorsque la rencontre se déroule dans un district autre que celui du club recevant, la répartition doit être la suivante : 15 places pour la Ligue, 25 places pour le district du club recevant et 10 places pour le district d'accueil du match.

À la lecture de cette disposition, le District s'attendait à bénéficier de 25 invitations, ce qui en aurait laissé 10 au District de Paris. Or, ces invitations ont été attribuées au District de Paris, au motif que le siège social du club y serait établi.

Au-delà de ces éléments réglementaires, il convient de rappeler une réalité objective : le Paris Saint-Germain compte plusieurs équipes engagées dans les compétitions relevant de notre district, dispose de son centre d'entraînement à Poissy et s'inscrit historiquement et durablement dans le territoire yvelinois. Pour mémoire, lors de la création du District de Paris, le Paris Saint-Germain avait fait le choix de se rattacher à notre district. Ces éléments ne sauraient être ignorés sans créer une dissociation artificielle entre responsabilités institutionnelles et reconnaissance réglementaire.

Dans cette logique, si la Fédération considère désormais que le critère pertinent pour l'attribution des droits attachés à un club serait celui du siège social, il conviendrait alors d'en tirer toutes les conséquences statutaires et organisationnelles. Cela poserait nécessairement la question du rattachement du Paris Saint-Germain, ainsi que de ses effets sur l'engagement de ses équipes et sa participation aux instances du district.

Toujours au niveau fédéral, le Président informe le Comité de direction que la tournée de la Ligue du Football Amateur aura lieu au sein de la L.P.I.F.F le 8 avril 2026.

Il revient également sur le séminaire du football féminin qui se tiendra au siège de la Fédération Française de Football le samedi 11 avril 2026, sur le thème : « La place des femmes dans le football ». Il rappelle que le District a organisé sa propre Semaine du football féminin sur ce même sujet et se félicite que la Fédération s'inspire des travaux menés dans les territoires.

En ce qui concerne la L.P.I.F.F, le Président informe le Comité de direction que l'instance régionale pourvoit au remplacement de Monsieur David REMISSE pendant la durée de son arrêt maladie, toujours en cours. L'ensemble des membres du Comité de direction lui souhaite un prompt rétablissement.

Au niveau du District, le Président tient à féliciter le F.C. Versailles pour son parcours en Coupe Gambardella Crédit Agricole, éliminé en seizièmes de finale par le S.M. Caen. Il salue également la qualification du P.S.G., après sa victoire au Mans, celle du C.H.I. Poissy en quarts de finale de la Coupe de France de Football Entreprise et celle de La Cuatro Futsal en huitième de finale de la Coupe nationale Futsal.

3. Compte-rendu des décisions prises par bureau

Jean-François DUPONT informe les membres du comité de Direction des décisions prises par le bureau.

4. Nomination dans les commissions

Valérie TARDIVEL propose aux membres du Comité les nominations suivantes :

Commission de Promotion du Programme Educatif Fédéral :

Monsieur MENET Amaury, adopté à l'unanimité

Délégués :

- Monsieur DUMONT Stéphane, adopté à l'unanimité (moins une abstention)
- Monsieur DE SOUSA Carlos, adopté à l'unanimité
- Monsieur ELISABETH Jean-Pierre, adopté à l'unanimité
- Monsieur CIVRAC Yoann, observateur des délégués

Commission du Football d'Animation :

Monsieur LACABANNE Marcel, adopté à l'unanimité

Commission du Football Féminin :

Madame POINSOT Solène, adopté à l'unanimité

5. Situation des arbitres au 15 décembre 2025

Le Président revient sur l'obligation, pour les arbitres du District, de réaliser leurs tests physiques et théoriques avant le 15 décembre de chaque saison en cours. Il rappelle que cette obligation figure dans le règlement intérieur de la C.D.A.

Passé cette date, les arbitres se trouvant en situation d'infraction au regard dudit règlement intérieur ne sont plus désignés par la C.D.A. Ils doivent alors obligatoirement effectuer une session de rattrapage au mois d'août, à défaut de quoi ils pourront être radiés de l'arbitrage.

La liste des arbitres en infraction sera communiquée lors du prochain Comité de Direction.

6. Le point sur les Incapacités totales de Travail (I.T.T)

Monsieur Didier SIMON, médecin élu au Comité de direction et également expert judiciaire, fait le point sur les incapacités totales de travail (I.T.T.) et sur leurs différences, notamment sur le plan juridique, avec les arrêts de travail et les certificats médicaux délivrés par les médecins.

Il est rappelé l'importance de faire établir une I.T.T., notamment pour les victimes d'actes de brutalité.

Les représentants du Comité de direction siégeant dans les commissions disciplinaires sont invités à relayer ces informations au sein de leurs commissions.

7. Le Point sur le P.E.E

Monsieur Florent BAUDOUIN fait un point d'étape sur le permis d'encadrer une équipe de football. Il est rappelé que ce dispositif a pour objectif de proposer une formation complémentaire à toute personne encadrant une équipe, portant sur des thématiques qui ne sont pas abordées dans le cadre des diplômes fédéraux.

Cette formation, principalement dispensée en distanciel, serait sanctionnée par un examen en présentiel, organisé de manière délocalisée au sein des clubs.

Elle porterait notamment sur la gestion des émotions, la transmission des valeurs républicaines, la communication non violente, ainsi que la gestion des relations avec les parents.

Les avancées du groupe de travail seront présentées lors du prochain Collège des Présidents de club.

8. Le Point sur les accessions Générationnelles

Monsieur Thierry MOURAUX fait un point d'étape sur les réflexions relatives au championnat par accessions générationnelles. Une réunion du groupe de travail s'est tenue courant janvier afin de répondre aux préoccupations soulevées par les clubs lors de la dernière Assemblée générale du District.

Le Président rappelle que les clubs seront amenés à se repositionner sur la pérennité de ce championnat en fin de mandature. Il informe également les membres du Comité de direction que ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Collège des Présidents de club.

9. Dispositif « La violence hors-jeu »

Monsieur Jean-Pierre LEDUC revient sur les travaux de la Commission Départementale de Prévention, de Médiation et d'Éducation. De nombreuses rencontres (150) ont, à ce jour, fait l'objet de la mise en place d'un dispositif de prévention. 37% de ces rencontres concernent les championnats seniors D.A.M et 17% les rencontres de vétérans.

Pour rappel, outre les matches identifiés par la Commission (au regard notamment de l'historique disciplinaire ou de l'enjeu de classement), il appartient également aux clubs de saisir cette Commission afin de l'informer des rencontres susceptibles de présenter un caractère sensible.

Monsieur William MARISSAL fait un point sur l'usage du carton blanc. Le Comité se félicite de constater que cet outil est davantage utilisé par les arbitres, même si un nombre encore trop important d'entre eux n'y a toujours pas recours lors des rencontres.

Une réunion avec les arbitres concernés sera prochainement organisée afin de rappeler les objectifs et les modalités d'utilisation de ce dispositif.

L'augmentation du nombre de cartons blancs impliquera d'adapter les tranches d'amendes prévues dans le cadre de la réforme du Challenge de l'Esprit Sportif, qui entrera en vigueur à compter de la saison 2026-2027.

Enfin, Monsieur Jean-Éric INACCIO revient sur le déploiement des affiches de l'Observatoire départemental du comportement. À ce jour, 33 % des clubs n'ont pas récupéré cette affiche, ni lors de l'Assemblée générale du District, ni à l'occasion des réunions de secteur.

Il est décidé qu'un courrier sera adressé à ces clubs afin de les relancer une dernière fois avant l'application d'une amende.

Par ailleurs, un contrôle du déploiement de cette affiche lors des rencontres sera prochainement effectué par les officiels du District.

10. Dispositif « au-delà de nos différences l'amour du jeu »

Monsieur Jean-Jacques LENAFF, en charge de ce dossier, présente la Semaine départementale « Football et Handicap », qui se déroulera du lundi 13 avril au 19 avril.

Dans le cadre de cette opération, les clubs sont invités à mettre en avant la thématique de l'inclusion à travers l'organisation d'un concours photo. Cette initiative permettra au club lauréat de remporter un entraînement à Clairefontaine, organisé par le District.

Les clubs auront également la possibilité de s'inscrire afin de participer à une matinée de sensibilisation, organisée le dimanche 19 avril sur les installations du stade SIBANO à Noisy-le-Roi. Des personnalités du football yvelinois engagées en faveur de l'inclusion seront présentes à cette occasion.

Monsieur William MARISSAL intervient sur les suites à donner aux candidatures des femmes ayant manifesté leur intérêt pour intégrer le District à l'issue de la Semaine du football féminin.

Dans cette perspective, une soirée de présentation du District sera organisée le mercredi 11 mars, afin de leur permettre de mieux appréhender le fonctionnement de l'institution et les modalités d'engagement au sein de ses instances.

11. Les formations

Monsieur Florent BAUDOIN revient sur le déploiement des formations « Tous Terrains » ainsi que sur leur présentation au Campus de Morfondé, organisé par la L.P.I.F.F., le samedi 14 février 2026.

De même, la mise en place de la formation aux gestes qui sauvent à l'attention des arbitres est abordée.

12. Questions diverses

Monsieur Didier SIMON : apporte des précisions sur les intervenants et les thématiques abordées lors du séminaire organisé par la Commission médicale, qui se tiendra le 30 mars à 19h00 au siège du District.

Monsieur Ali SAHALI : sollicite des précisions sur la situation du C.T.D.-P.P.F. Le Président lui rappelle que celui-ci est actuellement en arrêt maladie.

Madame Dorette ELANGUE : revient sur différentes questions soulevées par les clubs dans le cadre des réunions de secteur.

Madame Chrytel FERRY : fait part des difficultés rencontrées par les arbitres lors des changements d'horaire ou de terrain, difficultés liées à l'utilisation du logiciel fédéral.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h52.